

Jean-Baptiste André Godin à Charles Désiré Mariolle-Pinguet, 14 juin 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (106r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Désiré Mariolle-Pinguet, 14 juin 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/41851>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 juin 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Mariolle-Pinguet, Charles Désiré \(1824-1903\)](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Description

Résumé Godin s'inquiète d'une transmission que doit lui fournir Mariolle-Pinguet et doit être installée en même temps qu'une machine. Il l'avertit qu'il envoie un voiturier pour en prendre livraison. Il l'informe que la pesée du générateur, à laquelle Mariolle-Pinguet a promis d'assister, aura lieu le lendemain chez Ducrocq frères et lui indique que les jours suivants il chargerà chez lui les pièces de sa machine.

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Ducrocq frères](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 16 juillet 1833
111/114

Monsieur Marich

je vous prie d'acter ce qu'il de-
me plaît vous voir vous empêcher
de ma transmission il est indispensable
que tout cela soit mis en place en
meme temps que la machine
je vais vous envoyer des instruments pour
la prendre ainsi que mon générateur
il faut donc que je sois fixé sur
le temps quil nous faudra pour
la liaison de cette transmission
autrement je serais obligé davantage au
moysen de la faire établir je m'
serais pas plus avancé avec une
machine si je ne pourrais pas
l'avoir

vous m'avez promis avoir l'obligation
d'assister à la pose du générateur
je souhaite bien que mon instrument
soit fini vers deux ou trois heures
chez M. le docteur. je le chargerais
du reste de vous préparer les fours
ceci seraient consacrés à poser
les pieces de la machine lorsqu'elles
auront été apportées à la place
par les voies et moyens

Godin